



Compte rendu du RDV avec le DASEN 1 le 6 février 2015

Etaient présents :

Benoit Dechambre (DASEN 1)

Vladimir Karchenkov (chargé de mission auprès du DASEN 1)

Isabelle Rocca (vice-présidente FCPE Paris, responsable 1^{er} degré)

Juliette Urbain (administratrice FCPE Paris)

Déclaration liminaire de la FCPE Paris

- **La FCPE 75 fait part de sa très vive inquiétude concernant la situation des remplacements depuis la rentrée de septembre 2014 dans l'Académie de Paris.**
 - La situation parisienne dans son ensemble est très alarmante, même si elle était prévisible – comme nous le dénoncions déjà en CDEN l'an passé – avec **une aggravation depuis la mi-décembre 2014** et, plus encore, une très nette dégradation depuis début janvier 2015.
 - La FCPE Paris a reçu **43 alertes ces 10 derniers jours de la part de ses conseils locaux¹**. Ces alertes concernent des écoles pour lesquelles les problèmes de remplacements sont récurrents et particulièrement tendus, mais le problème des non-remplacements dépasse à l'évidence le cas de ces seules écoles. De nombreux retours en provenance d'autres écoles sans adhérents FCPE (via les directeurs et les mairies d'arrondissement) vont dans le même sens.
- **La FCPE relaie la profonde exaspération des parents parisiens et manifeste son réel mécontentement au regard de plusieurs constats particulièrement inquiétants :**
 - **Les absences de courte durée de moins en moins remplacées.**
 - **De plus en plus de ZIL sont affectés sur des congés longs.**
 - **Il y a un réel manque d'anticipation de l'Académie sur les congés maternité et départs en formation.**
 - **De nombreux compléments de temps partiels ne sont pas assurés** (des classes se retrouvent avec des demi-journées sans enseignant chaque semaine).
 - **On constate de nombreuses et vraies ruptures dans les parcours d'apprentissages des élèves** (des classes de CP ou CM2 avec jusqu'à 10 jours d'école sans enseignement, en mode « garde et jeux » en fond d'autres classes).
 - **Les parents sont confrontés à des discours très anxiogènes de la part des directeurs et des IEN « désabusés » par cette impossible gestion de la pénurie** (dans la circonscription 19C le 27/1, on leur répond que'il y a « 18 enseignants non remplacés soit 500 élèves sans professeurs »)

¹ Un tableau de synthèse détaillé reprenant les éléments constitutifs de chacune des 43 alertes a été envoyé au DASEN 1 la veille du rendez-vous, le 5 février. Le DASEN explique lors du RDV que ses services ont bien pris connaissance de ces alertes mais il préfère avertir en premier les directeurs (via les IEN) des toutes dernières mesures prises avant d'en informer les parents. Il ne souhaite pas fournir aux administrateurs de la FCPE Paris des réponses au cas par cas mais confirme que des solutions sont en passe d'être trouvées pour chacune.

- **Cela pose des problèmes de sécurité évidents** dans un certain nombre de maternelles (quand aux non-remplacements des professeurs se superposent d'importantes absences d'ASEM). A noter aussi quelques écoles où des ASEM (voire des AVS) prennent elles-mêmes en charge les élèves, plus ou moins sous l'œil du directeur : ce qui n'est pas acceptable.
- **Les refus d'accueillir les enfants prennent des formes variés** : on incite fortement les parents à garder les enfants (surtout en maternelle), on exerce un droit de retrait au bout de 48h... A noter également un cas inadmissible de refus d'accueil pour un enfant en situation de handicap dans le 15^{ème} arrondissement.
- **Une réelle opacité règne sur les critères d'attribution des remplacements**
 - Est-ce que l'Académie privilégie certains niveaux ? les écoles ZEP et futures REP ou CAPPE ? les classes profilées handicap ? certains arrondissements ?...
 - Il y a un sentiment partagé et croissant que l'Académie réagit et rectifie le tir surtout dans les écoles qui entrent dans un rapport de force évident. Que ce soit de la part des enseignants (grève) ou des parents (occupation, pétition). La FCPE Paris alerte ici le DASEN sur le risque majeur de contagion dans ce sens en l'absence de toute amélioration, compte tenu des réelles exaspérations.
- **La FCPE Paris souhaite connaître les chiffres de l'Académie :**
 - Quel % d'absences de courte durée remplacées ?
 - Quel % d'absences de longue durée remplacées par autres enseignants que les ZIL ?
 - Quel est le nombre de compléments de temps partiels non assurés ?
 - Quel est le nombre de départs en formation reportés ?
- **La FCPE Paris interroge le DASEN sur les solutions mises en place et/ou étudiées par l'Académie :**
 - **D'abord concernant les remplaçants en poste :**
 - Comment se font les « arbitrages » en mode « gestion de crise » : cela a-t-il encore vraiment lieu par circonscription ou bien cela est-il globalement « repris en main » au niveau académique ?
 - Comment se passe la « mutualisation » des brigades entre circonscriptions ?
 - **Ensuite concernant les remplaçants à recruter :**
 - Quid du recours à des contractuels ?
 - Quid de l'ouverture de la liste complémentaire ?
- **La FCPE Paris demande également que des recommandations précises par soient faites par l'Académie**
 - concernant, d'une part, la **prise en charge des élèves par le directeur** dans la mesure du possible
 - et concernant, d'autre part, les **modalités pédagogiques d'accueil dans les autres classes.**
- **La FCPE Paris souhaite enfin que puisse être améliorés les circuits de l'information « en situation critique ».**
 - Il faut regretter les nombreuses **difficultés rencontrées par les parents pour récupérer des informations auprès de l'Académie** (avec des directeurs qui incitent les parents à saisir eux-mêmes IEN et DASEN).
 - Il est difficile pour la FCPE Paris de mettre en place un « service permanent et parallèle » pour collecter des informations à transmettre à l'Académie ou faire redescendre des informations auprès des parents. **L'Académie ne peut se décharger sur les Fédérations de parents** de cette façon ni l'inciter à appuyer une demande plus qu'une autre (ce qu'elle suggère pourtant en réitérant à intervalle régulier sa demande : « merci de nous alerter sur les cas qui vous semble nécessaires »). La FCPE Paris a pour rôle de relayer les demandes de ses conseils locaux et non de légitimer, par rebond anticipé, un arbitrage de l'Académie, qui consiste au final à déshabiller Paul pour habiller Jacques.

- **L'Académie reconnaît « une situation difficile pour partie liée au pic épidémique de l'hiver » et pour partie liée au fait que « Paris est encore juste structurellement en termes de brigades de remplacement ».**

- Il est difficile dans un contexte épidémique tel que celui de cette année (a priori 4 fois plus de gripes cette année que l'an dernier au niveau national) d'éponger les congés courts avec une moyenne de 6 Ziliens par circonscription.
- Ces dernières années les bridages de remplacements avaient été amputés de 30 postes, le fait de leur remettre 4 postes l'an dernier va dans le bon sens mais ce n'est qu'un début.

La FCPE Paris rappelle au DASEN les nombreuses demandes des parents et des enseignants l'an dernier, notamment en CDEN, pour reconstituer plus amplement les brigades ; demandes qui sont restées sans suite et ont été accompagnées d'un discours imprudent sur le mode « 4 postes, ce n'est pas anodin ».

- On constate, comme l'an dernier une augmentation de 25% des congés longs.

La FCPE Paris souhaiterait connaître l'analyse qualitative faite par l'Académie de cette augmentation constatée depuis deux ans dans l'Académie de Paris. L'Académie n'est pas en mesure de faire un tel diagnostic.

- Le DASEN considère que tout le monde doit comprendre que, dans un contexte national de contraintes budgétaires où le seul budget encore sanctuarisé est celui de l'Education nationale, on ne peut pas demander en même temps des effectifs à 22 élèves par classe et des postes de remplaçants !

La FCPE Paris rappelle que les « classes à 22 » ne sont pas la majorité du genre à Paris et dénonce catégoriquement cette logique de chantage qui demanderait de choisir entre deux moyens pourtant complémentaires pour assurer un service public d'enseignement digne de la Refondation : des effectifs réduits et une continuité pédagogique pour tous les élèves.

- Actuellement deux stages ont dû être reportés mais des dates ont déjà été retrouvées pour ces départs en formation.
- Il y a en ce moment 1/3 des circonscriptions en difficultés.

La FCPE Paris souhaiterait en savoir plus sur le profil qualitatif des circonscriptions en difficultés : sont-ce les mêmes que l'an dernier, quels facteurs peuvent expliquer ces difficultés particulières ? Le DASEN se dit dans l'incapacité de proposer une telle cartographie qualitative ; il ne dispose que d'éléments épars. A sa connaissance toutefois, des circonscriptions en difficulté l'an dernier ne le seraient pas cette année (ex. la 20A).

- **Sur les mesures à court terme envisagées par l'Académie, le DASEN considère que « si le recours à des contractuels n'est pas satisfaisant c'est pourtant la solution ».**

- D'un point de vue légal, l'ouverture de la liste complémentaire n'est plus envisageable après la rentrée (le report exceptionnel obtenu à Paris cette année jusqu'aux vacances de la Toussaint ne saurait être réédité).

La FCPE Paris s'étonne que, si une exception a pu se faire pour un premier report, cela ne puisse être envisagé à nouveau...

- Contre l'instabilité pédagogique en l'absence de remplaçants sur les congés longs (des Ziliens successifs dans une même classe), la nomination de contractuels est la solution.
- Depuis la rentrée plusieurs centaines de dossiers de candidatures ont été déposés sur l'interface académique en ligne pour devenir contractuel. Il s'agit là d'un vivier où l'Académie peut sereinement recruter.
- Sur le profil de personnes recrutées, celles-ci doivent avoir : un master + une réelle motivation + un entretien avec la direction académique + un suivi par l'IEN + un accompagnement par les conseillers pédagogiques.

La FCPE Paris souhaite connaître l'état d'avancement réel de cette procédure de recrutement de contractuels.

- Le DASEN prévoit de recruter 10 contractuels qui entreront en fonction à partir du lundi 9 février.
- Les contrats iront jusqu'en juin 2015.
- Les contractuels seront prioritairement affectés sur des congés longs.

La FCPE Paris s'interroge sur la possibilité de résoudre tous les problèmes rencontrés avec ces seules 10 contractuels et insiste fortement sur la qualité des personnes qui vont être contractualisées.

- **Sur les mesures à plus long terme, l'Académie évoque plusieurs pistes :**

- L'opérationnalisation d'outils de prospective pour mieux calibrer les brigades (actuellement l'outil national — le logiciel ARIA — mis à disposition pour mieux organiser les remplacements est encore en cours d'appropriation par l'Académie).

La FCPE Paris s'étonne du retard pris dans la mise en place d'un tel outil. L'Académie explique que les personnels administratifs sont en permanence rattrapés par l'agenda académique (carte scolaire, mouvement...) et que la formation aux nouveaux outils est en cours mais plus longue.

- Des mesures structurelles concernant les Ziliens dans la prochaine carte scolaire.
- La mise en place l'an prochain d'un groupe de travail académique sur la gestion pédagogique des remplacements pour améliorer :
 - les modalités de régulation intra et inter circonscriptions
 - les modalités de transmission pédagogique entre enseignants titulaires et enseignants remplaçants
 - les modalités d'accueil des enfants en surnombre dans les classes (sur quelles bases mettre réellement en activité/apprentissage les élèves).
- **Sur les critères d'attribution des remplacements, l'Académie confirme que :**
 - Une priorité est donnée aux écoles qui cumulent plusieurs absences (congés courts et/ou longs).
 - Une priorité est donnée aux compléments de temps partiels.
 - Une attention particulière est portée aux territoires.
 - Une mutualisation des ziliens est déjà à l'œuvre dans les arrondissements.
- **Sur la variabilité des modalités d'accueil et de prise en charge des élèves :**
 - Le DASEN précise que la prise en charge d'une classe par le directeur n'est pas une obligation statutaire, que cela relève de sa seule appréciation, en lien avec ses autres obligations (réunions diverses...)
 - Le DASEN condamne fermement le refus d'accueillir dans l'école, malgré l'absence non remplacée de son enseignant, un enfant au motif de son handicap.
 - Le DASEN confirme que les IEN ne sont pas toujours avertis des demandes faites aux parents par les directeurs et équipes enseignantes de garder les enfants... et qu'il n'existe pas de critères fixes.
- **Sur les menaces de médiatisation ou d'occupations d'écoles :**
 - Le DASEN pense qu'il n'est pas forcément dans l'intérêt de tous de multiplier des actions radicales ou d'alerter les médias pour faire avancer les dossiers, et que le dialogue en bonne intelligence doit être privilégié à tous les niveaux.

La FCPE Paris précise que le dialogue doit s'accompagner de réponses concrètes et reconnaît qu'en leur absence, compte tenu de l'exaspération croissante des parents comme des enseignants sur le terrain, des actions plus radicales voire communes sont probables.

Deux autres points sont rajoutés à l'ordre du jour à la demande de la FCPE Paris :

- *Retours sur la « gestion de crise » lors des attentats de janvier 2015 à Paris et réflexions sur le PPMS.*

L'Académie a déjà opéré un débriefing en interne et rencontrera la Ville avant mars pour réfléchir dans le sens d'une amélioration de la chaîne d'information et du PPMS dans son ensemble.

La FCPE Paris demande un réel travail sur les modalités d'information des parents, à mettre en lien avec la question d'un futur ENT premier degré.

- *Modalités d'autorisation/organisation des sorties scolaires suite aux attentats.*

L'Académie va demander aux IEN de faire en sorte que soient clarifiés et mieux expliqués aux parents les critères d'organisation des sorties (choix des itinéraires et des moyens de transports notamment).

En annexe, voici la liste des 43 écoles pour lesquelles la FCPE Paris a reçu et transmis une alerte sur les problèmes de remplacements :

Arr.	Ecole
11	MATER Servan
11	MATER Godefroy Cavaignac
11	MATER Beslay
11	ELEM Pihet
11	ELEM 3 Bornes
12	ELEM Gerty Archimède
12	ELEM 10 Lamoricière
12	MATER Carnot
12	MATER Traversière
12	ELEM Baudelaire
12	ELEM 51 Charenton
12	ELEM Brèche aux Loups
12	MATER Brèche aux Loups
12	POLY Montempoivre
13	MATER Bobillot-Vandrezanne
13	ELEM 51 Porte d'Ivry
13	ELEM 33 Jeanne d'Arc
14	MATER Chantin
14	ELEM Chantin
14	MATER Ripoché
14	ELEM Asseline
15	MATER Olivier de Serres
18	ELEM 7 rue Championnet
18	ELEM Doudeauville
18	ELEM Lepic
19	ELEM Ourcq A
19	MATER G. Thill
19	ELEM Rampal
19	MATER Romainville
19	ELEM Romainville B
19	ELEM Fessart
19	MATER Cotton
19	ELEM Barbanègre A
19	ELEM 30 rue Manin
19	ELEM Goubet
19	MATER Darius Milhaud
19	MATER Brunet
19	ELEM Brunet
19	MATER Emélie-Jomard
20	MATER Planchat
20	ELEM Planchat
20	MATER Grands Champs
20	ELEM Maurice Chevalier